



Tél. : 02.96.26.74.66

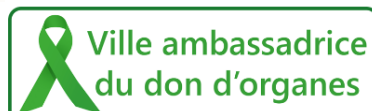
mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



Commune de Saint-Barnabé



VENDREDI 5 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOS

16H30 À 20H00

SALLE STERENN

VENEZ A LA
RENCONTRE DES
ASSOCIATIONS


Saint-Barnabé

N° 570

SEPTEMBRE 2025

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Randonnées Pédestres : 6, 12 & 15 Km
Départ libre à partir de 8h30 de la gare de Blanlin
Organisation : Comité des Fêtes de Blanlin

ANNULÉ

VIDE GRENIERS

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

De 8h30 à 18h00
Au terrain de sports
Rue Pierre Rouxel

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

Randonnée Pédestre semi nocturne
Départ entre 18h et 20h

Organisation : Comité des fêtes du bourg

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
LOTO

A partir de 14h
à la Salle Sterenn

Organisation : Club Bruyères d'Arvor



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

L'été s'achève et l'heure de la « rentrée des classes » a sonné !

J'espère que vous avez passé un agréable été en Bretagne où ailleurs malgré la forte chaleur.

Le mois de septembre marque la rentrée pour bon nombre d'entre nous particulièrement pour nos enfants dont certains feront leurs premiers pas à l'école, d'autres au collège, au lycée...

Bonne Rentrée à tous.

Visite du jury départemental des Côtes d'Armor pour l'obtention du label 1 fleur « villes et villages fleuris »



M. Georges LE FRANC, Maire, Mmes Jocelyne BOUTIER, Fanny PHILIPPE, adjointes ; M. Michel JOUAN, adjoint ; MM. Maxime CHAPEL et Judiacaël ROUZO, service technique ; Mme Valérie LE BARS, Cheffe du service patrimoine naturel et biodiversité - Conseil départemental des Côtes d'Armor ; M. Pierre DUQUESNE – Saint-Brieuc Agglo ; M. Michel DESBOIS, Conseiller Départemental 22 ; M. Patrice RANNOU, Responsable des Services Techniques de Binic ; Mme Sandrine VERDE, responsable espace - Trégueux

Durant l'été, la commune de Saint-Barnabé a candidaté pour l'obtention d'une première Fleur dans la démarche du label national de la qualité de vie des villes et villages fleuris.

Pour la commune de Saint-Barnabé, s'inscrire dans la démarche, c'est affirmer notre attachement à améliorer notre cadre de vie.

Nous souhaitons nous inscrire dans une réflexion globale sur l'éducation aux bonnes pratiques mais aussi dans une trajectoire durable et résiliente.

Le manque d'eau avec des étés de plus en plus secs nous amènera à privilégier en cœur de bourg des plantes en pleine terre. Et au-delà de ces intentions, c'est un travail de fond qui s'est amorcé depuis plusieurs années déjà.

Le Forum des Associations

Pour la 9ème fois, le forum des associations se déroulera le vendredi 5 Septembre à partir de 16h30 à la salle Sterenn. Préparé et organisé par **Mme Jocelyne BOUTIER, 1ère Adjointe au Maire** et chargée de la communication, ce forum a pour but de mettre en valeur le réseau associatif de notre commune.

Merci à toi Jocelyne de ton implication.

Les festivités, l'été n'est pas fini...

Tournoi de palets

Ce samedi, tournoi de palets au terrain des sports, rue Pierre Rouxel, organisé par les co-présidents du Comité des fêtes, **Noam & Régis**.

Le Comice

C'est au tour de **PLUMIEUX** de recevoir le comice agricole «**PAYS'AN FÊTE**», présidé par **M. Patrice BINET**. Il se déroule le samedi 6 Septembre, vous êtes tous les bienvenus à cette grande fête de l'agriculture qui se tient donc dans une commune voisine.

Je tiens à remercier d'avance, toute l'équipe des agriculteurs et bénévoles qui s'impliquent pour que cette journée soit une réussite.

Fête de Blanlin

Je vous invite à venir participer le dimanche 7 Septembre **aux randonnées pédestres** qui auront lieu **au village de BLANLIN** avec un départ libre à partir de **8h30**.

Un repas champêtre sera ensuite servi à proximité de la gare de BLANLIN.

Je tiens à remercier **M. Claude GICQUEL**, président du comité des fêtes de BLANLIN et tous ses membres très investis pour que cette journée sportive et festive soit la plus conviviale pour nous tous.

Comité des Fêtes de SAINT-BARNABÉ

La 10ème édition de la **RANDO semi-nocturne** se déroulera le samedi 20 Septembre.

Vous pourrez pratiquer une randonnée pédestre et dinatoire avec 3 pauses restauration assises sur les chemins ombragés de Saint-Barnabé.

Je remercie d'avance le comité des fêtes de Saint-Barnabé représenté par sa présidente **Mme Marie-Paule BUZULIER**, qui comme tous les ans désormais organise cette manifestation pour le plaisir des habitants de Saint-Barnabé et des environs.

Bonnes Randonnées et bonne rentrée à tous !



**Le Maire,
Georges LE FRANC.**

Vie communale

ÉTAT CIVIL – JUILLET & AOUT 2025

Décès :

Christiane CRAHAN, 76 ans, «16, Le Relay», décédée le 6 Juillet 2025 à Saint-Barnabé, inhumée le 10 Juillet à Saint-Barnabé.

Elisabeth HILLION, 70 ans, «5, rue Verlaine», décédée le 10 Juillet 2025 à Saint-Barnabé, inhumée le 16 Juillet à Saint-Barnabé.

Maurice GUÉHO, 79 ans, « 2, rue du Champ de l'Epine », décédé le 11 Août 2025 à Saint-Barnabé, inhumé le 18 Août à Saint-Barnabé.

Georges CRAHAN, 80 ans, « 16, Le Relay », décédé le 14 Août 2025 à Saint-Brieuc, inhumé le 19 Août à Saint-Barnabé.

Christiane DORÉ, 92 ans, «4, Impasse du Priy», décédée le 27 Août 2025 à Noyal-Pontivy, inhumée le 1^{er} Septembre à Saint-Barnabé.

Remerciements

Suite au décès d'Elisabeth HILLION, je remercie la municipalité pour la salle ainsi que Marylise pour son dévouement, les habitants de Saint-Barnabé et les Venelles Loisirs. Merci.

Jean-Yves.

Condoléances

Le Conseil Municipal et moi-même adressons nos plus sincères condoléances ainsi que notre profonde sympathie à toutes les familles durement touchées durant l'été dans ces moments douloureux.

Je tiens à souligner que Mme Christiane CRAHAN a été membre du C.C.A.S. durant de nombreuses années ; je garderai le souvenir d'une femme enthousiaste, dynamique et qui avait les mots justes lors de nos réunions à la mairie.

Georges LE FRANC, Maire de Saint-Barnabé

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **AOUT & SEPTEMBRE 2009** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

De 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

De 8h30 à 11h30 le samedi

INCIVILITÉS

Diverses incivilités ont été constatées durant l'été !!!!

Des rounds ballers ont eu leur filet sectionné.



Le lavabo des WC publics de la Salle Sterenn a été cassé !!!!! Coût de la réparation : 730€.

ALERTE SÉCHERESSE

Les conditions météorologiques des derniers jours, marquées par l'absence de pluie, ont entraîné une baisse rapide des débits dans les cours d'eau du département.



Face à cette évolution, et après avoir placé le département en vigilance sécheresse le 4 juillet 2025, le préfet des Côtes-d'Armor a décidé de déclencher le niveau d'alerte sécheresse sur l'ensemble du territoire, par arrêté préfectoral en date du 13 août 2025. Ce niveau alerte sécheresse implique la mise en œuvre de mesures de restriction qui concernent la plupart des usages de l'eau, tant domestiques que professionnels, et ce quelle que soit l'origine de l'eau utilisée (eau potable, puits, forage, sources...). Il s'agit principalement de restrictions d'arrosage en journée selon des créneaux horaires spécifiques et d'interdiction de certaines pratiques (douches de plage, nettoyages des terrasses et façades, remplissage de piscines privées, nettoyages des véhicules hors stations...).

RÉSULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Prélèvement du 22 Juillet à la Mairie.

Nitrates (en NO₃) 30 mg/l. (Norme : 50 mg/l).

OUVERTURE DE LA CHASSE pour la campagne 2025/2026



La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le département des CÔTES D'ARMOR

DU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025 à 8h30

AU SAMEDI 28 FÉVRIER 2026 à 17h30

Pas de chasse à tir le MARDI & le VENDREDI (sauf battues) à l'exclusion des jours fériés.

Cette mesure de suspension ne s'applique pas à la chasse du gibier d'eau quand elle est pratiquée sur le domaine public maritime et à la chasse du sanglier

Consignes aux randonneurs :

Marchez sur les sentiers, dans les endroits fréquentés des randonneurs, en milieu dégagé.
Tâchez d'être audible et visible : vêtements de couleur vive ou gilet jaune, un sifflet dans le sac pour vous signaler en cas de danger.
Si vous randonnez avec un chien, tenez-le en laisse avec un harnais fluo ou une clochette.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents de **14 à 18** ans d'effectuer de petits travaux sur la commune.

Semaine du 7 au 11 Juillet

3 jeunes sont venus début juillet : Bastian, Mewen et Félix.

Une découverte du monde du travail encadrés par le service technique.

Ils ont reçu 75 euros pour 5 matinées.



M. Le Maire – Frédéric LOUESDON – Bastian RAULT – Maxime CHAPEL – Félix MASSY
Ludivine HIVERT - Mewen LOUESDON – M. Michel JOUAN, Adjoint.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Des vêtements ont été oubliés au centre, ils sont à retirer à la mairie.

Du 7 Juillet au 1^{er} Août, une trentaine d'enfants se sont retrouvés au centre de loisirs (jusqu' à 40 enfants la deuxième semaine).



Chaque semaine avait un thème, des sorties à la plage, Kingoland...

Une journée organisée par Julie LE DUC, coordinatrice enfance jeunesse L.C.B.C. a regroupé les centres de Plémet et Merdrignac à Saint-Barnabé.

Le beau temps a permis aux 90 enfants présents de rester sur le stade, organisation d'un pique-nique et l'après-midi olympiade.

Le dernier jour du centre, le magicien ORGANITOU a passé la journée avec les enfants.

Ils ont ensemble présenté un beau spectacle de magie qui a enchanté enfants et parents venus nombreux.

Un goûter a clôturé la journée.

Bravo à la directrice et à l'équipe d'animation.



Travaux

Fauchage en campagne

Du 1^{er} au 15 septembre, le broyeur d'accotement passera sur les routes de campagne pour réaliser le broyage des talus et accotements.

Pour permettre à l'entreprise de réaliser les travaux dans les meilleures conditions, merci de retirer les systèmes d'arrosages, bâches, fils, ficelles, piquets....



Installation du radar pédagogique

Un radar pédagogique a été mis en place à Saint-Barnabé.

Il fonctionne avec des panneaux solaires et une batterie, il prend votre vitesse dans les 2 sens de circulation.

A l'entrée du bourg (côté Loudéac) pour sa 1^{ère} installation puis sera déplacé tous les 2 mois aux endroits stratégiques de la commune.

Une clé USB permet de visualiser les enregistrements du nombre de véhicules et de vitesse...



Réception des travaux de la liaison douce à Blanlin

Les travaux de Blanlin se terminent. Les travaux de rénovation de l'éclairage public vont débuter le 10 septembre.

L'ensemble des intervenants se sont retrouvés avec M. Michel JOUAN, Adjoint pour un bilan.



M. BRUNEL-Conseil Départemental ; M. Antonin CARRE - COLAS TP ; M. Michel JOUAN, Adjoint au Maire ; M. Xavier NICOLAS, M. Christophe COUIN-Cabinet NICOLAS ; M. Jonathan CLAVERIE-ORANGE.

Vie scolaire

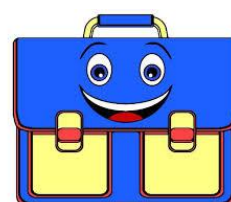
VENTE DES REPAS DE CANTINE

Il est rappelé que les repas de cantine sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI pour la semaine suivante**.

Pour tout enfant qui n'aura pas de repas réservé en mairie,
aucun repas ne sera commandé.

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

La rentrée des classes aura lieu le **LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025** à partir de 8h35.



ÉCOLE MATHURIN BOSCHER

Les nouvelles inscriptions d'enfants (dès 2 ans) doivent se faire **tout d'abord à la mairie** avant de passer à l'école publique. Les familles intéressées doivent se munir du livret de famille et d'une facture récente pour l'adresse. Le système informatique utilisé est dénommé « base élèves ».

Contact : 02.96.26.75.07

Courriel@ : ecole.0220476y@ac-rennes.fr

ÉCOLE JEANNE D'ARC

L'école Jeanne d'Arc accueille les enfants à partir de 2 ans.

Les inscriptions des nouveaux élèves se font directement à l'école.

Contact : 02.96.26.79.23

Courriel@ : eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 JUILLET 2024 A 20H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 21 Juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 25 juillet à 20 Heures
30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Présents :

M. Georges LE FRANC Georges, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN Michel – Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoints) - M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - M. Daniel HAMON - M. Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT.

Ouverture de la séance à 20 heures 40

Secrétaire de séance : Mme Fanny PHILIPPE

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 juin 2025
- 2-Aménagement du cimetière : étude de requalification de l'espace cinéraire, de végétalisation et mise en accessibilité des allées
- 3-Réforme statutaire du Syndicat Départemental d'Energies 22
- 4-Déploiement de la fibre optique : fixation du montant des redevances télécom
- 5-Personnel : création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- 6-Droit de préemption
- 7-Questions diverses
- 8-Information diverses

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JUIN 2025

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du vendredi 20 juin 2025. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 20 juin 2025.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2 - AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE : ÉTUDE DE REQUALIFICATION DE L'ESPACE CINÉRAIRE, DE VÉGÉTALISATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ALLÉES

Le Conseil Municipal valide la proposition de l'A.D.A.C. à hauteur de 3 000 € pour la requalification du cimetière au cœur du bourg. Les missions de l'ADAC seront les suivantes :

1. Proposer un plan d'implantation des aménagements dans un souci de :
 - valorisation paysagère de cet espace public au cœur du bourg. Pour un changement de perception du lieu en adéquation avec les nouvelles attentes d'un large public
 - d'accessibilité et de continuité de la chaîne de déplacement
 - d'optimiser les futures implantations des différents monuments avec une estimation des capacités avant d'envisager une extension
 - . Dessin à l'échelle à partir d'un plan topographique réalisé par un géomètre
 - . Proposition différents scénarios
 - . Estimation sommaire du coût des travaux
2. Accompagnement pour la réalisation des travaux

Pour : 14	Contre : 0		Abstention : 0
-----------	------------	--	----------------

3 - RÉFORME STATUTAIRE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES 22

Le Conseil Municipal valide les nouveaux statuts du SDE 22 relatifs aux compétences et activités ainsi qu'à la gouvernance du SDE22. Ces nouveaux statuts ont vocation à entrer en vigueur à l'issue du second tour des élections municipales de 2026

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : FIXATION DU MONTANT DES REDEVANCES TÉLÉCOM

L'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire.

Le conseil décide d'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public **routier communal** due par les opérateurs de télécommunications, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, à savoir, pour 2025 :

- 48,65 € par kilomètre et par artère en souterrain,
- 64,87 € par kilomètre et par artère en aérien,
- 32,44 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabine notamment).

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5 - PERSONNEL : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste d'agent de maîtrise à compter du 01/09/2025 et modifie le tableau des effectifs.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6 - DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les terrains bâtis situés :

- AC N°53 et 131-11 Rue des Livaudières pour une surface de 756m2.
- AA N°110 et 111-Rue du Plessis pour une surface de 1074 m2.
- AC N°201 et N°93-Rue Pierre&Marie Curie pour une surface de 686 m2.
- D N°792-32 rue Pierre Mendès France pour une surface de 5 920 m2.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

8 - INFORMATION DIVERSES

- DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

Date	Tiers	Description	Montant TTC
04/07/2025	RETZ	Manuels scolaires	151,92 €
24/07/2025	Bretagne motoculture	Réparation tracteur tondeuse ISéki (Remboursement assurance MAIF)	1 988,42 €

-Passage du jury pour le label « Ville et village fleuris » le mardi 26 août à 14h30.

-Forum des associations le vendredi 5 septembre / 16h30 – 20h à la salle Sterenn

Vie associative & culturelle

LES VENELLES LOISIRS

Les résidents se sont réunis pour la 31^{ème} année pour partager un repas convivial. Comme à l'accoutumé, ce dernier a été préparé par les habitants.

Prochaine réunion de l'association pour l'Assemblée Générale et la galette des rois en janvier.

*Le Président,
Jean-Yves HILLION*



AÉROMODÉLISME

Le club a fêté ses 25 ans d'existence le week-end du 5 juillet.

La présidente Mme Cathy MIOSEC avait invité les clubs amis pour partager ce moment.

De magnifiques vols avec de très bons pilotes ont fait de ce samedi une réussite.

Le temps du dimanche pluvieux n'a pu permettre les évolutions initialement prévues.



COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN



FOYER DES JEUNES

Compte tenu d'un nombre insuffisant d'inscriptions, le Foyer des Jeunes **ANNULE** le vide grenier prévu le 14 Septembre.



COMITÉ DES FETES DU BOURG

St Barnabé

Départ entre 17h30 et 19h30

SALLE STERENN

Samedi
20
septembre

RANDO

SEMI NOCTURNE

*Randonnée pédestre et d'înatore
 avec 3 pauses restauration
 sur les chemins ombragés de St Barnabé*

**Organisée
 par le Comité des Fêtes**

7 km

9 km

12 km



**Adulte : 12 € sur réservation
 (14 € sur place)**

Enfant - 12 ans : 8 €



CITOYENNETÉ À L'ŒIL
Association pour le développement de la citoyenneté



COMITÉ DES FÊTES
de St Barnabé



11 de réserve à l'Assemblée

PROGRAMME

Départ : Salle STERENN

➡ Apéritif ou boisson sans alcool

1^{er} point de restauration

➡ Soupe à l'oignon + 1 boisson

2^{ème} point de restauration

➡ Galette/saucisse + 1 boisson

Arrivée : Salle STERENN

➡ Far breton + 1 boisson

BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter et à déposer avec le règlement

Boulangerie Mozet
4 rue Pierre Loti

Marie-Paule Buzulier
5 bis rue P. & M. Curie

avant le lundi 15 septembre 2025

Tél. 06 81 72 48 26 ou par mail : mariepaule.buzulier@orange.fr

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Nombre d'adulte : _____

Nombre d'enfant -12 ans : _____

Je joins un chèque de règlement à l'ordre du Comité des Fêtes.

_____ x 12 € + _____ x 8 € = _____

Règlement :

- Remise des consignes de sécurité et d'organisation, du plan du circuit et des tickets repas.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
- Le parcours ne comporte pas de difficultés particulières.
- Port d'une lampe et d'un vêtement clair conseillé.
- Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les organisateurs.

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

L'été se termine et nous nous retrouverons le jeudi 11 septembre pour la rentrée.

Pour les personnes qui veulent nous rejoindre, il est possible d'assister à 2 jeudis avant de prendre son adhésion.

Dès la reprise, nous prendrons les dernières réservations pour notre voyage : découverte de la baie d'Audierne et visite de la Maison Hénaff à Pouldreuzic, les personnes n'adhèrent pas au club sont les bienvenues suivant le nombre de places disponibles.

Le voyage aura lieu le mardi 16 septembre en Anjou ; départ à 7h du parking Rue Jean Moulin et retour chez nous vers 20h.

Le jeudi 25 Septembre après-midi détente.

Le 28 septembre nous organisons notre loto avec Anthony comme animateur, réservez vos places auprès de lui
06.66.53.39.62. A très bientôt

Pour prendre date :

SAINT-BARNABÉ

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

14h - Salle Stevrenn

LOTO

Animé par Anthony

Bon d'achat 500 €	Bon d'achat 300 €	Bon d'achat 200 €
Bon d'achat 150 €	Bon d'achat 100 €	Bon d'achat 100 €
	Bon d'achat 100 €	Bon d'achat 100 €

Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €	Bon d'achat 60 €
Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €	Bon d'achat 60 €
Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €	Bon d'achat 60 €
Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €	Bon d'achat 60 €
Bon d'achat 30 €	Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €
Bon d'achat 30 €	Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €

Bon d'achat 30 €	Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €
Bon d'achat 30 €	Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €
Bon d'achat 30 €	Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €
Bon d'achat 30 €	Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €
Bon d'achat 30 €	Bon d'achat 40 €	Bon d'achat 50 €

Série Lots Surprises

Le carton : 3 €
Les 3 cartons : 8 €
Les 7 cartons : 15 €

Buvette - Café - Chocolat - Sandwich - Gâteaux
8 Cripes achetées : 1 carte offerte

Organisation : Club des Bruyères d'Arvor - ST BARNABÉ
Réservations et renseignements : 06 66 55 39 62 (Anthony)

LECTURE POUR TOUS

Réouverture de la bibliothèque le mercredi 3 septembre à 10h.

De nombreuses nouveautés (valises thématiques du réseau des bibliothèques)

- ↳ 0 à 3 ans ↳ 4 ans et +
- ↳ Gros caractères ↳ BD adultes
- ↳ Nouveaux auteurs ↳ Livres jeux

Quelques rappels :

- 2€ par personne et pour 1 année.
- Possibilité d'emprunter 8 documents par personne et par permanence (les DVD sont empruntés pour une semaine seulement).
- Adultes : romans, revues, documentaires, BD, CD, DVD.
- Jeunesse : albums, romans (premières lectures, ados), revues, documentaires, BD, CD, DVD (abonnement adulte obligatoire pour emprunter un DVD jeunesse).

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

Le vendredi de 16h30 à 17h30

Le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

CYTOPATHIE A VIE

SAINT BARNABÉ



CYTOPATHIE A VIE
ASSOCIATION

SAMEDI
04
OCTOBRE

REPAS À EMPORTER

Plats préparés par le Traiteur Fabrice hamon et le dessert par la boulangerie Mozet

MENU :

Sauté de porc /
pommes de terre

OU

Dos de lieu /riz

Tarte aux pommes

12 € LA PART

Retrait des parts :
⇒ De 9H00 à 12H00

Salle Pascal Legay
Rue jean moulin
(Parking de l'aire de jeux)
à Saint Barnabé

Les bénéfices serviront à améliorer le quotidien de Fabien atteint d'une maladie rare

Cartes en vente jusqu'au lundi 22 septembre 2025

Auprès de : - Jérémy Le Guen au 07 81 72 49 42
- Marie-Lise Poulain au 06 38 05 22 85
- Carine (Traiteur Hamon) au 06 95 83 17 57

Imprimé par nos soins

UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

Le repas annuel aura lieu le samedi 11 octobre à 12h à la Salle Sterenn.

Assiette composée - Sauté de porc à la provençale - Fromage et Poire Belle Hélène.

Prix du repas 13€ avec un kir offert et une tombola gratuite.

Contact :

Daniel POULAIN au 06.69.02.81.41 ou Jacqueline BEUREL 06.65.45.73.05 et auprès des personnes de l'association.

ÉCHOS DE L'A.S.S.B.



La reprise se fera :

GYMNASTIQUE & STEP

→ LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 à la Salle Jean Moulin

de 18H30 à 19H30 pour la gym

et de 19H30 à 20H30 pour le step

→ MARDI 16 SEPTEMBRE 2025 à la Salle Jean Moulin

de 9h30 à 10h30 : gym douce

de 10h30 à 11h30 : gym



Les cours sont ouverts à toutes et à tous.

3 cours de découverte. Possibilité d'assister à tous les cours (sans supplément de cotisation).

Contact pour l'inscription

Chantal GIFFRELO

c.giffrelo@orange.fr

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le VENDEDI 10 OCTOBRE à 18h30.

FOOT

FOOT HERBE

Une nouvelle équipe s'est mise en place sous le chapeau A.S.S.B.

Elle évoluera pour cette saison en D4.

Le bureau :

Président : Stéphane COUSIN

Vice-président : Olivier LE MERCIER

Secrétaire : Sarah COLLET

Trésorière : Jenifer COUSIN

Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis à 19h.

Nous leur souhaitons une belle saison.



Le Futsal Club Barnabéen lance sa saison 2025-2026 avec de nombreuses nouveautés !!!!!

La rentrée sportive approche, et le **Futsal Club Barnabéen** prépare une saison riche en nouveautés pour petits et grands.

Bébé Futsal : une nouvelle formule pour les plus petits

Destinée aux enfants nés en **2021 et 2022**, la section change de nom et devient le **Bébé Futsal**.

Au programme : motricité adaptée, découverte du ballon et jeux coopératifs.

Les parents disposeront désormais d'un **cahier de liaison** pour suivre les progrès de leur enfant, tandis qu'une **mascotte** accompagnera les jeunes joueurs tout au long de la saison.

👉 Les séances ont lieu **chaque samedi matin de 10h à 11h à la salle omnisport**, à partir du **6 septembre**.

École de futsal : une double pratique futsal + football

Grande nouveauté pour les enfants nés entre **2014 et 2020 (U6 à U12)** : le club propose désormais une **double pratique**.

- En semaine : **entraînements de futsal** en salle.
- Le samedi : **matches ou plateaux de football extérieur**, selon les catégories.

Les entraînements se tiendront le **mercredi, vendredi et samedi**. Le coup d'envoi est donné le **samedi 6 septembre** en salle.

Les horaires

- U6-U7 :
 - Mercredi : 16h à 17h
 - Samedi : 11h à 12h30
- U8 à U12 :
 - Mercredi : 17h à 18h30
 - Vendredi : 18h à 19h30
 - Samedi : 11h à 12h30

Section loisirs : futsal et futnet pour les plus grands

Le club pense aussi aux adolescents et adultes. Une nouvelle **section loisirs** ouvre ses portes dès **16 ans**. Chaque **jeudi soir de 20h30 à 22h**, les participants pourront profiter de séances de **futsal et de futnet (tennis-ballon)** dans une ambiance conviviale. Première séance le **4 septembre** à la salle omnisport.

Tarifs et inscriptions

La cotisation reste **unique et accessible : seulement 60 €**, quelle que soit la catégorie.

Le club sera présent au **forum des associations**, le **vendredi 5 septembre** à la **salle Sterenn de Saint-Barnabé** : une belle occasion de rencontrer les bénévoles, poser des questions et s'inscrire.

📄 Plus d'infos auprès du **Futsal Club Barnabéen**. Via nos réseaux sociaux ou au 06-67-72-08-48.

Et souvenez-vous : « Celui qui ose, gagne ! » 🏆👊

VÉLO LOISIRS

Balade annuelle du club le 5 juillet.

Après un circuit de 60 kms, pique-nique et jeux divers l'après-midi pour une vingtaine de personnes.

La journée s'est terminée avec un bon repas chez Daniel un membre du club.



Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à **8h30**, départ sur le parking de la Salle Sterenn.

YOGA

« Yoga avec Pauline »

Je suis formée en tant que Professeure de Yoga depuis 2022.

Ma pratique est principalement axée sur le Hatha Yoga plus ou moins pimentée, associée aux saisons et cycles lunaires.

J'aime aussi transmettre le Yin Yoga, une pratique plus lente et profonde.

Quelque soit le type de pratique, la respiration et le mouvement en conscience sera à l'honneur.

Arrivée en Bretagne depuis Septembre 2023, j'exerce également mon activité d'ostéopathe à mi-temps à Pontivy.

Avec ses différents temps de pratique du Yoga à Saint-Barnabé, je souhaite proposer des créneaux adaptés et peut-être regrouper certaines personnes selon la préférence ou les possibilités : horaire, type de pratique, etc.



Les ateliers de pratique se dérouleront à la salle Sterenn et hors vacances scolaires à partir du mardi 30 Septembre 2025 :

- Les mardis : 9h30 et 18h30.
- Les mercredis : 19h00

Tarif : 12€ **Carte 10 cours** : 110€ **Cours d'essai** : 5€ **Durée** : 1h15

Pour assister aux cours, merci d'apporter : tapis, plaid, coussin et eau.

Les cours sont sur réservations pour constituer un groupe d'une dizaine de personnes maximum et garantir un temps de qualité. Contactez-moi au 06 02 69 51 02. Au plaisir de vous rencontrer, Pauline Saboureau.

COMMUNIQUÉ DU F.G.D.O.N.

Dans le cadre de la convention qui nous lie avec la communauté de communes Loudéac Communauté - Bretagne Centre, la FDGDON souhaite poursuivre les sessions de formation pour 2025 dès l'automne.

Cette formation est gratuite et s'adresse à tous. Elle a pour objectif d'acquérir les connaissances pour gérer les problématiques de Taupes.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Les bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie.

Annonces commerciales

«L'ARGOAT»

Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25

«LE GWENESTAN»

Traiteur - Événementiel
en Bretagne

☎ 02.96.67.15.83

☎ 06.95.55.27.51

✉ legwenestan.contact@gmail.com

SIRET: 8896009400011



Agenda

30/08/2025	Tournoi de Palets – Terrain de foot – A partir de 11h00
05/09/2025	Forum des Associations – Salle Sterenn – De 16h30 à 20h00
07/09/2025	Randonnées – Gare de Blanlin - A partir de 8h30 – Comité des fêtes de Blanlin
19/09/2025	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
20/09/2025	Rando dînatoire – Salle Sterenn - A partir de 18h – Comité des fêtes du bourg
28/09/2025	Loto – Salle Sterenn – Club Bruyères d'Arvor – 13h30
29/09/2025	Comité Info – Mairie – 20h30
03/10/2025	Concours Belote Interclubs – Salle P. Legay – A partir de 14h – Club Bruyères d'Arvor
04/10/2025	Repas à emporter – Cytopathie à Vie

Membres du Comité Info :

**M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).
Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Nino LE GUYADER (membres).**

+ Pliage :

Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.

★ Certaines photos ont pour source Ouest-France et Le Télégramme